

## RÈGLEMENT DU TIRAGE AU TIRAGE DOUBLE BILLETS EUROCKÉENES 2024

### 1. PORTÉE

Cette promotion s'adresse aux titulaires de la Carte Jeune Européenne, qui disposent d'une carte valide au moment du tirage. Les mineurs qui souhaitent participer doivent avoir le consentement exprès des parents ou titulaires de l'autorité parentale ou de la tutelle des mineurs susmentionnés.

### 2. PRIX

Un billet pour 2 personnes sera tiré au sort pour l'édition 2024 des « Eurockéennes » à Belfort.

Le prix est personnel et incessible et ne sera pas échangeable contre des prestations ou leur équivalent en euros.

### 3. MÉCANIQUE DE DESSIN

Sur Instagram:

- Vous devez suivre le compte @cartejeunesfr et @eurockeenes
- Aimez le message du cadeau
- Commentez en indiquant votre artiste préféré dans le line-up et en mentionnant un autre @usuarix

Le Programme peut demander au gagnant de vérifier manuellement que toutes les étapes ont été correctement complétées. La condition « Partager la publication du cadeau dans les histoires » n'est pas obligatoire, car, en raison des paramètres de confidentialité des profils sur Instagram, l'organisation ne peut pas garantir que cette exigence soit réellement remplie. La mention d'un autre utilisateur doit être faite avec @, sans quoi, la participation ne sera pas considérée comme valable.

Les participants peuvent participer autant de fois qu'ils le souhaitent, à condition qu'un utilisateur différent soit mentionné dans chaque commentaire. Les commentaires offensants, insultes, menaces, langage grossier, contenu dégradant ou disqualifications envers nos produits et services, nos marques, notre équipe humaine ou d'autres membres de la communauté ne seront pas autorisés. L'équipe du Programme aura finalement le pouvoir de supprimer toute publication qui, à sa discrétion, ne serait pas conforme aux types de contenus que nous souhaitons.

### 4. DESSINER

Le tirage au sort aura lieu le 22 décembre 2023, grâce à l'outil EasyPromos parmi toutes les personnes ayant correctement participé. 1 gagnant et 3 remplaçants seront tirés au sort en les avertissant par message via le réseau social auquel ils ont participé. De même, il vous sera demandé d'envoyer par

email des données destinées à corroborer que le gagnant est titulaire d'une Carte Jeune en cours de validité.

Une seule participation par compte sera valide. Autrement dit, les utilisateurs peuvent participer autant de fois qu'ils le souhaitent, mais un seul de leurs commentaires sera gagnant.

## 5. LIVRAISON DES PRIX

Le gagnant devra fournir au Programme les informations suivantes dans un délai maximum de 48 heures :

- Nom complet (prénom et nom).
- E-mail
- DNI.

Si après cette période vous n'avez pas confirmé l'acceptation du prix ou ne répondez pas aux exigences de la promotion, vous perdrez le prix et la personne remplaçante sera contactée.

Il est obligatoire de fournir une Carte Jeune Européenne valide, qu'elle soit sous forme physique ou virtuelle, et votre DNI au moment de la remise du prix.

## 6. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à cette action promotionnelle implique l'acceptation du présent règlement et du Règlement Général des tirages au sort, concours et promotions de la Carte Jeune Européenne d'Aragon hébergés sur [www.cartejeunes.fr](http://www.cartejeunes.fr)

La participation à ces actions promotionnelles est gratuite.

Seuls les titulaires d'une carte jeune européenne valide seront admis à participer, et tous ceux qui auront fourni des données incorrectes, incomplètes ou illisibles, ou qui ne disposeront pas d'une carte d'accréditation valide, seront exclus de la participation.

Les participants autorisent toute vérification des données transmises lors de la participation.

L'Office européen de la Carte Jeunes se réserve le droit de modifier, de retarder ou de prolonger la date d'élection des gagnants. L'Office européen de la Carte Jeunes se réserve le droit de refuser la participation de ceux qui pourraient être « frauduleux » (faux, utilisateurs fictifs, robots, systèmes d'automatisation...).

Les gagnants autorisent l'Office Européen de la Carte Jeune d'Aragon à publier leur nom sur son site Internet ([www.cartejeunes.fr](http://www.cartejeunes.fr)), sur sa page Instagram (<http://instagram.com/cjoenaragon/>) et sur tout autre moyen de diffusion de le programme.

Ni Facebook, ni Twitter, ni Instagram ne sponsorisent, n'approuvent ou ne gèrent de quelque manière que ce soit les actions promotionnelles de la Carte Jeune Européenne, et n'y sont pas non plus

associés. Les participants sont conscients qu'ils fournissent leurs informations à la Carte Jeune Européenne et non à Instagram.

#### Conditions des prix

- Le prix est personnel et incessible
- Le prix n'est pas échangeable en espèces ni contre tout autre prix.
- L'Office Européen de la Carte Jeune n'est pas responsable de l'utilisation du cadeau promotionnel par le gagnant.
- L'Office Européen de la Carte Jeune n'est pas responsable des services que les entreprises tierces doivent fournir en relation avec le prix de cette promotion.
- La commercialisation et/ou la vente du prix est interdite.
- L'Office européen de la Carte Jeunes se réserve le droit de déclarer nul le prix.